

Votre guide : Guillaume Bily
Photographe professionnel et naturaliste
Contact : guillaume@unoeilsurlanature.com
Téléphone : +33 (0) 6 43 45 74 48



LES VOYAGES PHOTO POUR VOIR AUTREMENT

Voyage photo dans les Alpes de Lyngen – NORVEGE

Photographiez les aurores boréales en Laponie norvégienne



Durée : 8 jours.

Lieu du séjour : Norvège – Alpes de Lyngen, île de Kvaløya.

Nombre de participants : Minimum 3 – maximum 7.

Tarif : 2190€.

Dates 2026 : du samedi 07 au samedi 14 mars.

Thématiques : Paysages de mer et de montagnes – aurores boréales.

Début de prise en charge : Aéroport de Tromsø – Langnes en fin de journée de J1.

Fin de prise en charge : Aéroport de Tromsø – Langnes en matinée de J8.

Présentation du séjour

Facilement accessibles depuis Tromsø, capitale de l'arctique norvégien, la chaîne des Alpes de Lyngen et l'île Kvaløya sont parmi les meilleurs endroits au monde pour photographier les aurores boréales. La latitude est juste sous l'ovale auroral et les paysages, à la beauté sauvage, offrent un cadre idéal pour immortaliser les feux célestes dans les meilleures conditions. Côte déchiquetée d'à-pics vertigineux, fjords profonds dominés de majestueux sommets ou forêt de bouleaux enneigés, la variété des paysages est ici à son comble.

Les apports photo

Ce voyage photo dans les Alpes de Lyngen est principalement orienté sur la photo de paysages. En immersion dans ces grands espaces, entre mer et montagnes, nous vous apporterons des conseils photo pour jouer avec le cadrage et la composition de l'image. Nous porterons également notre attention sur l'exposition et la gestion de la lumière, avec l'usage des filtres dégradés gris neutre ou la technique logicielle de fusion d'images. Nous expérimenterons les techniques de photo de nuit pour immortaliser les aurores boréales.

L'avis de votre guide

« Les Alpes de Lyngen sont probablement ma région préférée de Norvège. Ici, une vaste chaîne de montagnes plonge de près de 1800m entre deux immenses fjords. Faiblement habitée, cette zone favorise l'observation du ciel nocturne, avec assez peu de pollution lumineuse, une aubaine pour profiter des aurores boréales dans d'excellentes conditions. À l'ouest de Tromsø, l'île de Kvaløya, avec ses plages et ses fjords, nous permet de varier les paysages. Enfin, du fait du choix stratégique de l'hébergement, il est possible de partir en direction de la Finlande si la météo sur la côte norvégienne était défavorable, ce qui permet d'optimiser les chances de photographier les aurores boréales. »

Sylvain Dussans

Votre guide sur ce départ du 07 au 14 mars

Guillaume Bily a très vite voyagé dans les pays du nord de l'Europe dans sa carrière de photographe. C'est ainsi que son travail, mêlant photographie de paysage et animalière, a été marqué par les lumières et les ambiances crépusculaires si spécifiques à ces contrées qu'il affectionne particulièrement. S'en sont suivis plusieurs ouvrages et expositions en France et à l'international sur ce thème du crépuscule en Scandinavie.

Vous aimerez

- Les sites sélectionnés pour leur intérêt photo
- La découverte en profondeur de la région de Tromsø avec un guide passionné
- Le petit groupe de 7 participants, gage de convivialité et d'échange de qualité
- L'hébergement chaleureux, dans une vallée sauvage
- Les repas, confectionnés par nos soins, en essayant au maximum d'utiliser des produits locaux



Votre voyage jour par jour

Jour 1 – Départ depuis votre aéroport d'origine, arrivée en fin de journée à Tromsø via Oslo, puis transfert en minibus jusqu'à notre hébergement dans les Alpes de Lyngen (environ 1h). Une fois installés, nous guetterons l'apparition des aurores boréales pour les plus courageux. Hébergement : maison | Repas : dîner

Jour 2 à 7 – Durant 5 journées, nous aborderons les différents secteurs que sont les Alpes de Lyngen et l'île de Kvaløya au cours d'excursion en minibus ou de petites balades, afin de réaliser des photos de paysage. Il est parfois également possible de photographier des rennes, des pygargues à queue blanche ou des chouettes épervières. Nos balades diurnes nous permettent aussi de choisir nos «spots» pour les séances de photo nocturnes, sous les aurores boréales. Hébergement : maison | Repas : petit déjeuner, picnic/déjeuner et dîner

Jour 8 – Transfert matinal pour l'aéroport de Tromsø et vol retour pour votre destination d'origine. Repas : petit déjeuner

A noter : Ce programme est donné à titre indicatif. La nature et les aléas divers nous imposeront peut-être de nous adapter (conditions météo, état du terrain, niveau des participants, contraintes opérationnelles). En tant que responsable du groupe, votre guide photographe sera seul juge pour modifier si besoin ce programme, pour raison de sécurité et ou pour le bon déroulement du voyage.



Conditions du séjour

Hébergement : maison dans les Alpes de Lyngen, 5 chambres doubles, 2 salles de bains, cuisine et salon cosy avec poêle à bois.

Transports : Minibus 9 places.

Repas : Petit déjeuner et repas du soir confectionné par nos soins (un coup de main est apprécié). Repas de midi sous forme de pique-nique.

Condition physique : Ce séjour nécessite d'avoir une capacité physique suffisante pour effectuer quelques balades à pied, dans la neige, avec un sac à dos photo. Si nous ne prévoyons pas de randonnées, du fait du risque avalancheux, il faut tout de même être en forme pour profiter pleinement de voyage, en particulier du fait des amplitudes horaires et du froid.

Climat : Le littoral de Norvège reçoit de plein fouet les effets du gulf stream et par conséquent, les températures n'y sont pas si extrêmes qu'on pourrait le croire. En mars, la région de Tromsø se situe généralement entre 0 et -15°C. La durée du jour évolue très rapidement, augmentant de plus d'une heure sur la semaine.

Décalage horaire : Pas de décalage horaire (GMT +1).

Formalité : Carte d'identité ou passeport valable 6 mois après la fin du séjour pour les ressortissants de l'UE, la Norvège ayant signé les accords de Schengen.

Change : la devise norvégienne est la couronne (Nok). Le taux de change en vigueur au 24/08/25 est d'environ 11,5 Nok pour 1€. Les cartes de crédit sont très largement acceptées.

Préparer votre séjour

Documents

- document d'identité
- documents importants numérisés ou imprimés (billets d'avion)
- contrat d'assurance

Bagages

- un grand sac de voyage destiné à voyager en soute
- un sac à dos photo compatible avec les normes « bagage cabine »

Matériel photo et accessoires

- un appareil photo reflex ou hybride
- batteries + chargeur
- cartes mémoire
- objectifs (téléobjectifs / grand-angle)
- filtres (polarisant/gris neutre/gris dégradé)
- trépied
- ordinateur portable en option
- thermos
- bâtons de marche
- crampons de randonnée
- lampe frontale

Vêtements

- doudoune avec capuche
- polaire
- t-shirts (plutôt manches longues type Carline®)
- collant thermique
- chaussettes chaudes
- ensemble veste + pantalon imper-respirant (type Goretex®)
- chaussures chaudes, adaptées à la neige
- bonnet et gants chauds
- lunettes de soleil
- crème solaire et hydratante

Santé et pharmacie personnelle

Une visite chez votre médecin est conseillée pour faire le point sur votre état de santé général et votre capacité à voyager dans des conditions de grand froid.

Votre pharmacie personnelle doit contenir quelques produits indispensables :

- antalgique léger
- anti-inflammatoire léger
- crème solaire et hydratante
- baume à lèvres
- médicaments et/ou traitements liés à votre état de santé

Informations pratiques

Tarif : 2190€.

Le tarif comprend :

- Le transport durant l'entièreté du séjour
- Les repas du J1 soir jusqu'au J8 matin
- L'encadrement par un photographe professionnel
- L'hébergement tel que décrit dans le jour le jour

Le tarif ne comprend pas :

- Les billets d'avion
- Les boissons, pourboires et dépenses personnelles
- Les différentes assurances proposées (voir plus loin)
- Les trajets jusqu'au lieu d'accueil et à partir du lieu de dispersion
- Tout ce qui n'est pas indiqué dans « le tarif comprend »

Accompagnants non photographes

Les conditions matérielles du séjour ne permettent pas de pratiquer un tarif accompagnant différencié. Les accompagnants non photographes, occupant une place du séjour, voyagent au même tarif que les photographes et bénéficient des mêmes prestations.

Inscription

Votre inscription est à effectuer auprès de notre agence Un Œil sur la Nature.

Avant votre inscription merci de prendre contact avec votre guide photographe qui vous communiquera la référence de votre séjour et la procédure pour vous inscrire.

Sylvain Dussans - sylvain@unoeilsurlanature.com - +33 (0) 6 82 94 14 83

Modalités de paiement

A votre inscription, vous verserez un acompte de 30 % du montant du séjour avec options + le montant total de l'assurance. En cas d'inscription à moins de 45 jours du départ la totalité du prix du séjour doit être réglée en une fois à l'inscription. Vous pouvez payer les montants à régler pour votre séjour :

- Sur le Site : par carte bancaire ;
 - A distance : par virement bancaire ou par chèque libellé à l'ordre d'Un Œil sur la Nature.
- A moins de 45 jours avant le départ, le paiement devra obligatoirement s'effectuer par virement ou par carte bancaire. Le paiement par chèque est accepté jusqu'à 30 jours avant le départ.

Pour tout paiement dont le montant est validé et encaissé par Un Œil sur la Nature, une facture sera adressée à la personne signataire du formulaire de réservation à J-7 de la date du départ du séjour.

Tout retard dans le paiement de toute somme au titre de votre séjour à 14 jours du départ pourra être considéré comme une annulation de votre fait pour laquelle il sera fait application des frais d'annulation ci-après. A noter que dans ce cas si vous avez souscrit à notre assurance, Assurinco ne prend pas en charge ce motif d'annulation.

Annulation

Annulation par le client :

Si vous vous trouvez dans l'obligation d'annuler votre voyage, vous devez nous informer et informer votre compagnie d'assurances par tout moyen écrit, le plus rapidement possible, afin d'avoir un accusé de réception. Nous vous conseillons de prévenir votre assurance le plus tôt possible suite à la survenance du fait générateur de cette annulation.

En cas d'annulation de votre part, la date prise en compte pour la facturation des frais d'annulation est la date de réception de l'écrit par Un Œil sur la Nature. Les frais d'annulation à votre charge sont les suivants :

- à plus de 60 jours avant le départ : 10 % du montant total du voyage
- de 60 à 31 jours avant le départ : 30 % du montant total du voyage
- de 30 à 15 jours avant le départ : 50 % du montant total du voyage
- de 14 jours au jour du départ : 100 % du montant total du voyage

Si vous avez souscrit à notre assurance Annulation ou Multirisques alors ces frais d'annulation vous seront remboursés par Assurinco, déduction faite des frais forfaitaires et du montant des assurances, et après étude de votre dossier si votre cas d'annulation est prévu dans les clauses du contrat d'assurance et si votre facture est soldée dans son intégralité.

Annulation par Un Œil sur la Nature :

Un Œil sur la Nature se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (nombre minimum précisé dans la fiche technique) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour (conditions météo exceptionnellement défavorables, raisons liées au maintien de la sécurité des voyageurs ou à l'injonction d'une autorité administrative, etc.).

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de :

- 20 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée dépasse 6 jours
- 7 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée est de 2 à 6 jours

Si l'ensemble des participants l'accepte, le séjour pourra être maintenu moyennant un supplément de prix calculé par Un Œil sur la Nature en fonction du nombre de participants. Dans le cas contraire, vous serez remboursé intégralement, sans autres indemnités.

Le remboursement s'effectue par virement, selon les modalités que vous avez choisies. En cas de remboursement par chèque, il vous sera envoyé par courrier avec accusé de réception à l'adresse renseignée dans votre fiche d'inscription.

Les frais extérieurs au voyage souscrit chez Un Œil sur la Nature et engagés par le client tels que les frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage, les frais d'hébergement avant ou après le séjour, les frais de retour au domicile, les frais d'obtention des visas, les frais de vaccination ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement.

Assurances

Conformément à la réglementation de notre profession, Un Œil sur la Nature est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant, **chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.**

Par ailleurs, Un Œil sur la Nature vous propose **trois formules d'assurance** pour garantir votre séjour. Nous vous invitons à vérifier que vous ne bénéficiez pas par ailleurs de ces garanties. Les conditions générales et particulières de ces assurances ainsi que le document d'information produit correspondant sont consultables sur le site www.unoeilsurlanature.com dans nos [conditions de vente](#) ou sur demande. Nous vous invitons à les lire attentivement. L'assurance proposée doit être souscrite au moment de l'inscription. Dans les assurances proposées, la prime d'assurance, les frais engagés extérieurs au séjour (les titres de transport, les frais de visa, etc.) ne sont remboursables ni par Un Œil sur la Nature ni par l'assureur.

Nos trois formules au choix :

- Formule Assistance rapatriement, Responsabilité civile, Extension épidémies (2,5 % du montant du séjour).
- Formule Annulation, Bagages, Extension épidémies (4 % du montant du séjour).
- Formule Multirisques avec extension épidémies (4,5 % du montant du séjour).

- *Formule Assistance rapatriement, Responsabilité civile, Extension épidémies (2,5 % du montant du séjour).*

Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

Assistance rapatriement :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement ou transport sanitaire si vous êtes blessé ou malade pendant le séjour,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'assistance juridique à l'étranger.

Responsabilité civile – vie privée à l'étranger :

- Dommages corporels, matériels et immatériels,
- Défense de vos intérêts : défense pénale et recours suite à accident,
- Action amiable ou judiciaire en cas de litige.

Extension épidémie - pandémie :

- Téléconsultation avant le départ,
- Rapatriement médical,
- Frais médicaux hors du pays de résidence suite à maladie,
- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine,
- Retour impossible suite à annulation de vol.

- *Formule Annulation, Bagages, Extension épidémies (4 % du montant du séjour).*

Cette assurance comprend le remboursement des sommes engagées en cas d'annulation pour les causes suivantes :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...,
- L'annulation pour causes dénommées :
 - Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnels, dommages au véhicule avant le départ, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, le vol des papiers d'identité dans les 4 jours avant le départ, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

Garantie bagages : couvre vos bagages et objets précieux (y compris votre matériel photo à hauteur de 50% du capital) contre le vol, la destruction totale ou partielle, la perte pendant l'acheminement par une entreprise de transport. Franchise de 30€ par personne.

Garantie épidémie:

- Annulation pour maladie grave (y compris suite à épidémie ou pandémie), accident corporel grave ou décès, y compris les suites, séquelles, complications ou aggravation d'une maladie ou d'un accident, constatés avant la souscription de votre voyage,
 - Annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température par les autorités sanitaires du pays de départ ou la compagnie de transport avec laquelle vous voyagez,
 - Annulation en cas d'absence de vaccination.
- *Formule Multirisques avec extension épidémies (4,5 % du montant du séjour).* Intègre les garanties suivantes :
 - Garantie annulation toutes causes justifiées,
 - Garantie Bagages,
 - Retard de transport (maximum de 50 à 100€ par personne),
 - Garantie interruption de séjour et d'activité : interruption de séjour suite à rapatriement médical (plafond 30 000€); interruption d'activité en cas de maladie sur place ne nécessitant pas de rapatriement (100€/jour, max de 3 jours),
 - Garantie assistance rapatriement,
 - Responsabilité civile – vie privée à l'étranger,
 - Extension épidémies et pandémies.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie « frais de recherche et secours ».

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du séjour.

Important : En cas de non-souscription à l'une des assurances citées ci-dessus, nous vous demanderons de nous communiquer avant le départ les coordonnées précises de votre assurance personnelle avec numéro de police, nom de l'assureur et numéro de téléphone d'assistance ainsi qu'une personne de contact. En cas de sinistre, nous pourrions ainsi contribuer à mettre en jeu vos garanties d'assurances si vous n'êtes pas en mesure de le faire vous-même.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.



[LES VOYAGES PHOTO POUR VOIR AUTREMENT](#)

2243 route du pré – 73340 – Aillon le Vieux

SARL au capital de 12 000€ – 920 589 124 RCS Chambéry

Siret 92058912400014 – TVA FR68920589124

Immatriculation tourisme IM073220007

RCP Hiscox SA, 38 av de l'Opéra, 75002 Paris

Garantie Groupama 8-10 rue d'Astorg, 75008 Paris

contact@unoeilsurlanature.com – www.unoeilsurlanature.com

FT version 01/09/2025